



L'antenne de Liancourt du spip de l'Oise rejoint le mouvement !!

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion, de la CFDT Interco et du SNEPAP-FSU, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Liancourt, se sont réunis en Assemblée Générale le 14 et 15 mars 2016.

Ils ont décidé à l'unanimité d'entrer en mouvement à compter du 17 mars.

Aussi les personnels réunis portent les revendications suivantes :

- un plan de recrutement, inscrit dans le projet de loi de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les services administratifs qui gèrent la filière SPIP et dans les SPIP en Personnels d'Insertion et de Probation, Personnels Administratifs, Assistants de Service Social, Assistants culturels non précarisés, ...
- l'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- la suppression de la pré-affectation pour la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des Assistants de Service Social ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension à la retraite
- Abandon de la mise en place de la RIFSEEP
- Des véritables renforts à la prochaine CAP pour les antennes les plus en difficultés et pour permettre le maintien des antennes menacées de fermetures par le passé (Abbeville, Péronne, Bernay pour la DISP de Lille).

A compter du 17 mars et à l'unanimité, les personnels adopteront les modalités d'actions suivantes :

- Port d'un brassard « personnel du SPIP en mouvement ».
- Bandeau de transmission systématique sur les fax/emails, rapports et courriers du type: *Actuellement en mouvement, les personnels du SPIP revendiquent l'ouverture de*

négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour la filière d'insertion et probation, un recrutement permettant un véritable renforcement des SPIP l'abandon du RIFSEEP, la suppression de la pré-affectation, et l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP»

- Participation minimale aux CPU (Arrivants et prévention suicide) pour le reste les informations seront consultables sur GENESIS si nécessaire
- Appel pour une pétition et/ou une manifestation nationale
- Refus de faire le secrétariat pour les personnels d'insertion et de probation et demande du retour du second adjoint administratif affecté à Liancourt.
- Affichage aux entrées des bureaux du service indiquant que le SPIP est en mouvement et ses revendications.
- Arrêt de l'accueil d'élèves ou stagiaires non CPIP ou Assistants de Service Social.

D'autres moyens d'action pourront être définis si nous ne sommes pas entendus. C'est ainsi que nous obtiendrons ensemble la reconnaissance professionnelle que nous méritons et des conditions de travail dignes pour toutes et tous !

Une prochaine assemblée générale est prévue dans un mois.

Liancourt le 16 mars 2016